

**DEMANDE DE PROPHYLAXIE DE L'INFECTION PAR LE VIRUS
RESPIRATOIRE SYNCYTIAL
SYNAGIS – FORMULAIRE A – INDICATION PRÉAPPROUVÉES**

*Seuls les bébés nés après le
1^{er} novembre 2018 sont
éligibles au Synagis*

Veillez remplir le formulaire B pour les indications non préapprouvées

A. INFORMATIONS SUR LE PATIENT		
N° de référence du patient :		Date de la demande : JJ/MM/AAAA
Initiales du patient :	Initiales de la mère :	<input type="checkbox"/> Jumeaux <input type="checkbox"/> Triplés <input type="checkbox"/> Quadruplés
Date de naissance : JJ/MM/AAAA	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Poids actuel : _____ g
Nombre total de flacons requis :	<u>Immédiatement</u> : _____ 50 mg _____ 100 mg	<u>Pour la saison</u> : _____ 50 mg _____ 100 mg
Note: La dose recommandée est de 15 mg/kg de poids corporel, une fois par mois de novembre 2020 à mars 2021 (de janvier 2021 à mai 2021 pour le Nunavik). Ainsi, un maximum de 4 à 5 doses doit être administré par saison, selon la date du début de la prophylaxie propre à l'enfant et celle de la fin de la saison du VRS, mais, un avis d'extension de la saison pourrait être émis le cas échéant.		

B. INFORMATIONS SUR LE MÉDECIN		
Nom de famille :		Prénom :
Nom établissement :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone clinique :	Poste :	Télécopieur :
Téléphone Hôpital :	Poste :	Télécopieur :
Courriel :	Formulaire rempli par (nom) :	
Type de pratique : <input type="checkbox"/> Hospitalière <input type="checkbox"/> CLSC <input type="checkbox"/> Bureau privé <input type="checkbox"/> Autre, précisez :		
Spécialité : <input type="checkbox"/> Omni-Méd. Fam. <input type="checkbox"/> Néonatalogie <input type="checkbox"/> Pédiatrie <input type="checkbox"/> Cardiologie <input type="checkbox"/> Infectiologie <input type="checkbox"/> Pneumologie <input type="checkbox"/> Chirurgie cardiaque <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :		

C. INDICATION DE L'UTILISATION	
<input type="checkbox"/>	Bébés nés à < 33 semaines de grossesse et âgés de < 6 mois au moment du début de la saison du VRS. Âge gestationnel : <input type="checkbox"/> ≤ 28 semaines <input type="checkbox"/> De 29 à 32 6/7 semaines
<input type="checkbox"/>	Bébés prématurés, âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS : <ul style="list-style-type: none"> • qui sont atteints de dysplasie bronchopulmonaire, définie par un besoin d'oxygénothérapie qui persiste jusqu'à au moins 28 jours de vie et jusqu'à un âge gestationnel d'au moins 36 semaines, et ce, en présence d'antécédents caractéristiques de la maladie; ET <ul style="list-style-type: none"> • qui ont eu un besoin d'oxygénothérapie persistant dans les 6 mois qui précèdent le début de la saison du VRS ou qui en ont besoin pendant la saison du VRS. Âge gestationnel à la naissance : _____

**DEMANDE DE PROPHYLAXIE DE L'INFECTION PAR LE VIRUS
RESPIRATOIRE SYNCYTIAL
SYNAGIS – FORMULAIRE A – INDICATION PRÉAPPROUVÉES**

*Seuls les bébés nés après le
1^{er} novembre 2018 sont
éligibles au Synagis*

- Bébés nés à terme, âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS :
- qui sont atteints d'une maladie pulmonaire chronique définie par un besoin d'oxygénothérapie à la naissance ou qui a persisté en raison d'une atteinte pulmonaire chronique autre que la dysplasie bronchopulmonaire; ET
 - qui ont un besoin d'oxygénothérapie persistant dans les 6 mois qui précèdent le début de la saison du VRS ou qui en ont besoin pendant la saison du VRS.

Âge gestationnel à la naissance : _____

- Enfants âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS, atteints de fibrose kystique et qui présentent des symptômes respiratoires ou un retard staturo-pondéral significatifs.

- Enfants âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS, dont l'évacuation des sécrétions des voies aériennes est entravée de façon importante en raison d'un trouble neuromusculaire.

Précisez le diagnostic : _____

- Enfants âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS dont l'évacuation des sécrétions des voies aériennes est entravée de façon importante, en raison d'anomalie congénitale des voies aériennes supérieures.

Précisez le diagnostic : _____

- Enfants âgés de < 12 mois, au moment du début de la saison du VRS, atteints de cardiopathie congénitale, de cardiomyopathie ou de myocardite qui entraîne des conséquences hémodynamiques cliniquement significatives, ou souffrant d'hypertension artérielle pulmonaire modérée ou grave. La demande doit être soumise par un cardiologue pédiatrique pour garantir la justesse du diagnostic.

- Enfants âgés de < 24 mois au moment du début de la saison du VRS, ayant subi une greffe de moelle osseuse, de cellules souches ou d'organe solide (cœur, foie ou poumon) dans les 6 mois qui précèdent la saison du VRS ou pendant la saison du VRS.

- Enfants nés à ≤ 36 semaines de grossesse et âgés de < 6 mois au moment du début de la saison du VRS ou nés pendant celle-ci, résidant au Nunavik.

Âge gestationnel à la naissance : _____

Adresse d'expédition de la **première dose**
(si différente de l'adresse indiquée à la section B) :

Adresse d'expédition des **doses subséquentes**
(si connue) :

**Pour les demandes de SYNAGIS[®], veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli par
télécopieur à la Corporation AbbVie au 1 888 703-6967**